



Paris le 25 février 2021

L'intersyndicale de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) apporte son soutien plein et entier aux collègues d'Occitanie, qui ont à la quasi-unanimité signé une motion « *Officiellement Contre Cette Interdépartementalité Transformant les Agents en Nomades Itinérants Exploités (O.C.C.I.T.A.N.I.E)* ».

Cette motion montre le refus des agents CCRF de voir leurs conditions de travail se dégrader encore davantage. Elle révèle aussi leur colère alors que le seul but de l'administration est de tenter de pallier les baisses d'effectifs que la DGCCRF connaît depuis la mise en place de la RÉATE, particulièrement marquées dans les DD(CS)PP, notamment dans les plus petites structures.

En effet, sur le terrain, les interdépartementalisations déjà mises en place ne font qu'ajouter des misères qui ne donneront jamais la richesse. Les belles promesses d'entraide et de rationalisation sont illusoire. De plus, elles ne freinent en rien les débordements de la tutelle préfectorale locale.

Les personnels en place dans les DD(CS)PP, déjà confrontés à une interministérialité pathogène pour l'exercice des missions, ont perdu confiance en leur direction générale. Ils subissent également un véritable abandon de la part de Bercy, qui perd arbitrage après arbitrage, tant sur l'organisation que sur les missions CCRF. Nous déplorons que le ministère renonce à engager toute nouvelle tentative de rétablissement de la chaîne de commandement.

Pire encore, ce même ministère et cette même administration ne font qu'agir CONTRE les agents:

- en continuant la baisse des effectifs,
- en multipliant, dans la plus grande opacité, des mutualisations interdépartementales,
- en imposant des fusions d'équipes qui ne régleront pas les problèmes, aggraveront les conditions de travail et rendront inéluctables les fermetures d'implantations et le « nomadisme ».

L'administration avance masquée, faisant le choix de mettre les personnels et leurs représentants devant le fait accompli au dernier moment. De tels agissements « à la hussarde » sont inacceptables sur la forme comme - surtout- sur le fond !

Aussi, l'intersyndicale SOLIDAIRES / CFTC / CGT / FO / CFTC appelle les collègues à interpeller leurs directions locales sur les projets en cours. Les intentions de regroupements de services CCRF doivent impérativement et sans délais être rendues publiques et examinées dans le cadre des instances locales des DDI.

Nous invitons les équipes victimes de ces réorganisations à se réunir en HMI et s'exprimer par tous moyens. Plus largement, nous invitons l'ensemble des agents à soutenir par une motion leurs collègues. Nous sommes tous concernés !

Les organisations syndicales ont interpellé le ministre, Monsieur Bruno Le Maire ainsi que le ministère de l'intérieur qui a la tutelle des DDI. Elles exigent de la DGCCRF une totale transparence sur les rapprochements aboutis, en cours et envisagés.

Notre intersyndicale nationale appuiera les mobilisations, sous toutes leurs formes, qui s'organiseront localement pour assurer la pérennité d'une DGCCRF de proximité, soucieuse du respect des personnels et de l'exercice de toutes ses missions !